

COUR D'APPEL DE DALOA

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE DALOA

GREFFE DU TRIBUNAL

N° 01 DU 20/02/2015

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

ATTESTATION D'INSCRIPTION

Nous, **SILUE Madou**, Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance de Daloa ;

Vu le registre tenu au Greffe par application de l'article 21 de l'Acte Uniforme du TRAITE OHADA relatif au Droit Commercial Général ;

Attestons que la personne morale ci-après dénommée :

en abrégé

est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro en date du 07 mai 2004.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Daloa, 20 février 2015



LE GREFFIER EN CHEF

M. Kouakou Hyacinthe Daudet

Me KOUAKOU Hyacinthe Daudet
Attaché des Services Judiciaires
Greffier en Chef Adjoint